

Europe 2020, une nouvelle ambition collective

Aujourd'hui se tient, au Conseil économique et social, la conférence sur la stratégie Europe 2020 organisée par la Commission européenne en partenariat avec HEC. Ouverts par Michel Barnier et conclus par Jacques Attali, les débats devront contribuer à tracer la voie vers la compétitivité d'une Europe apte à repousser le spectre de la désindustrialisation. La mondialisation a changé la donne. Les Européens s'interrogent sur leur avenir.



POINT DE VUE DE

Noëlle Lenoir

Présidente de l'Institut de l'Europe d'HEC, ancien ministre

Fini le triomphalisme des années 1990. Fini les déclarations tonitruantes du type de celle de la stratégie de Lisbonne qui affirmait en l'an 2000 que l'Europe serait « l'économie de la connaissance la plus compétitive au monde en l'an 2010 ». La crise est passée par là. L'heure est à la modestie. Aussi Europe 2020, préparée par la Commission et avalisée par les États, vise-t-elle à resserrer les rangs. Y réussira-t-elle? Tout dépendra de la volonté des responsables politiques des États à qui incombera la mise en œuvre de la plupart des actions et réformes envisagées.

Europe 2020 est plus réaliste et cohérente que la stratégie de Lisbonne à laquelle elle succède et qui comportait des dizaines d'objectifs disparates, sans instaurer de mécanisme de contrôle du respect des engagements pris par les

États pour les atteindre. Europe 2020 se concentre sur cinq thématiques — l'emploi, la recherche et l'innovation, le changement climatique et l'énergie, l'éducation et la lutte contre la pauvreté — et prévoit un suivi pouvant aller jusqu'à d'éventuels avertissements politiques aux États en panne de résultats. Toutefois, l'expérience du pacte de stabilité et de croissance nous incite à ne pas nous faire trop d'illusions. Exposées à des sanctions pour déficits excessifs en 2005, l'Allemagne et la France avaient obtenu l'accord des autres États membres sur une réforme du pacte de stabilité en assouplissant considérablement les règles (les mêmes règles que l'Allemagne et la France proposent aujourd'hui de durcir). De la même façon, on peut parler que la Commission aura grand mal à adresser des avertissements politiques à des dirigeants nationaux qui n'auront pas pris les mesures — nationales — inscrites parmi les priorités d'Europe 2020.

C'est pourquoi, il est temps de se poser la question d'une stratégie qui, autour des mêmes axes que ceux d'Europe 2020, représenterait pour tous les citoyens de l'Europe, et non pas seulement leurs dirigeants, une « ardente obligation » au sens gaullien du terme. Pour ce faire, il faut recréer les conditions d'une fierté européenne. La création d'un espace démocratique, le premier au monde, est une œuvre en tous points remarquable. Et même si l'idéal démocratique s'exporte de moins en moins facilement, il faut continuer de le revendiquer haut et fort. La mise en place d'un grand marché est également une formidable entreprise. Le marché intérieur lancé en 1993 par Jacques Delors était l'alpha et l'oméga d'une Europe intégrée et solidaire. Son achèvement est tout aussi important qu'à l'époque.

Cependant l'Europe traverse une période de frilosité face à cette ouverture des frontières. Cela n'est pas étonnant : de même que l'euro sans gouvernance économique n'est pas une garantie d'équilibre, de même l'ouverture des frontières sans harmonisation des règles génère-t-elle du dumping entre États.

Pour éviter ces effets de dumping : deux solutions. D'abord reprendre l'objectif d'harmonisation des règles — sociales, fiscales, commerciales — que l'Europe s'était fixé à ses débuts. Il est temps de remettre au goût du jour l'harmonisation de l'impôt sur les sociétés ou encore la création de la société privée européenne pour les PME se déployant sur le marché intérieur. Ensuite surtout, il faut à l'Europe des projets mobilisateurs dotés de suffisamment d'argent ; ce qui n'a pas été le cas pour ITER et Galileo qui ont frôlé la catastrophe. Pourquoi pas, par exemple, un EADS de la construction navale, un consortium européen du véhicule électrique, un plan cancer ou Alzheimer européen ou un schéma européen d'infrastructures de transport et d'énergie? Le rôle de l'Europe ne peut être seulement d'être le gendarme du libre marché ouvert à la concurrence, c'est aussi d'offrir à ses citoyens la possibilité de se reconnaître dans une ambition collective. ■

ÉDITOS

Immobilier : la fausse bonne nouvelle

Faut-il se réjouir du retour de la hausse des prix de l'immobilier observée depuis le printemps par les notaires à Paris? C'est au moins le signe que la baisse des taux à des niveaux exceptionnellement bas a produit son plein effet, et fait repartir le crédit immobilier. En clair, les banques comme les ménages sont à nouveau prêts à faire le pari de l'avenir. On est donc bien sorti de la glaciation. Mais de là à y lire la reprise vigoureuse de l'emploi et l'annonce de nouveaux effets de richesse chez les classes moyennes, c'est un peu rapide. D'ailleurs, même les agents immobiliers ne s'y risquent pas, c'est dire! Difficile, en effet, d'y voir une vraie bonne nouvelle. D'abord parce que l'investissement dans l'immobilier résidentiel, qui génère des loyers indexés sur les prix, est aussi une protection contre les craintes d'un grand retour de l'inflation. Comme l'or, dont les prix flirtent aussi avec leurs niveaux record, la pierre, c'est du dur. Il en restera toujours quelque chose, quand la valeur future des titres pourrait être réduite à néant. Mais plus fondamentalement, ces prix record dans une économie encore convalescente après un trou



PAR
VALÉRIE
SEGOND

d'air historique indiquent que le logement en Île-de-France reste dans une situation de pénurie dramatique. Et pas seulement à cause du déficit chronique du foncier. Le fait est que les promoteurs ont eu si peur du retournement des prix, qu'ils ont géré au plus près la rareté en lançant très peu de nouveaux programmes. Résultat : les logements sont aujourd'hui beaucoup trop chers pour la capacité financière des actifs. Qu'on en juge : en France, pour l'acquisition d'un premier logement, il ne faut pas moins de 4,5 années de revenus d'un foyer, contre un peu plus de la moitié il y a quinze ans. À ces niveaux, particulièrement dans la capitale, les prix de l'immobilier recèlent un transfert de richesses massif des jeunes accédants vers les vieux possédants, ainsi que des actifs vers les rentiers, qui pèse sur le dynamisme de notre économie. Qui peut prétendre que c'est une bonne nouvelle?

vsegond@latribune.fr

LA TRIBUNE.fr

RETROUVEZ chaque jour la chronique économique de François Lenglet en vidéo sur **LATRIBUNE.fr**

Les demi-travaux d'Hercule Sarko

Qu'il se représente ou non en 2012, qu'il l'emporte ou pas, la question se posera : Nicolas Sarkozy aura-t-il été le grand réformateur qu'il prétendait être? Bien sûr, il tente de réformer les retraites. Même si le report de l'âge de départ ne règle pas tout. Oui, il a accordé leur autonomie aux universités. Espérons que cela finira par faire remonter la France des profondeurs des classements internationaux sur l'enseignement supérieur. Certes, il a amorcé une réforme de la justice avec une révision à la hussarde de la carte des tribunaux. Il faudra quelques années pour en vérifier l'efficacité. On citera encore le crédit d'impôt recherche, le bouclier fiscal ou la création du statut de l'auto-entrepreneur. Le fil d'Ariane? Garder l'argent en France, y développer l'activité et préparer celle de demain. Une intention louable sur le papier, mais qui ne lui a pas évité la critique des « cadeaux faits aux riches ». La vue



PAR
OLIVIER
PROVOST

d'ensemble donnera l'impression d'un changement, ne serait-ce que par la sortie du pays d'une certaine mollesse républicaine au profit d'un activisme inédit — dont a aussi profité l'Europe face à la crise — au risque de passer souvent pour de l'agitation. Mais à regarder de près le bilan de son Élysée, plutôt que douze travaux, notre Hercule Sarko n'en aura accompli qu'une demi-douzaine. L'Hydre de Lerne n'a pas vu toutes ses têtes coupées. La France éternelle demeure, avec ses déficits, son trou de la Sécurité sociale, sa compétitivité imparfaite, son dialogue social balbutiant, son administration hypertrophiée, son chômage encore élevé et sa croissance toujours molle. Aller la chercher avec les dents relevait là aussi de la tâche herculéenne.

oprovost@latribune.fr

Europe 2020 se concentre sur cinq thématiques : l'emploi, la recherche et l'innovation, le changement climatique et l'énergie, l'éducation et la lutte contre la pauvreté.



LA TRIBUNE

Édité par : La Tribune SAS
26 rue d'Oradour-sur-Glane
CS 91522
75 525 Paris Cedex 15
Standard : 01 44 82 16 16

Présidente, directrice de la publication :
Valérie Decamp.

Directeur des rédactions :
François Lenglet.
Directeurs adjoints :
Pierre-Angel Gay,
Olivier Provost.
Rédaction en chef : Eric Chol
(Économie, Politique, International),
Odile Esposito (Industrie et Services),
Jean-Baptiste Jacquin (Technologies et Médias),
Muriel Motte (Marchés et Finance),
Philippe Mabillet (éditorialiste).

Christophe Bazire (Édition).
Directeur artistique : Éric Béziat.
Publicité : La Tribune Régie.
Directeur publicité Pôle financier : Ghislain Boyer.
Directrice de publicité International : Carole Grémillot.
Directeur marketing : Arnaud Jaouen.
Directeur de la diffusion : Pascal Poli.

Impression : Paris Offset
Print - 30 rue Raspail 93230
La Courmeuve; MOP
Vitrolles; Ouest Print,
Bournezeau; Nancy Print.

Service Abonnement :
Numéro vert : 0800 13 23 33
(appel gratuit). Fax abonnements : 01 44 82 17 92.
Abonnez-vous sur
LATRIBUNE.fr.

USA : USPS # 0117531
Periodical paid at Champlain N.Y. and
additional mailing offices. For details
call IMS at 1(800) 428 3003.

Distribué par les NMPP.
Commission paritaire : 0914C85607
ISSN 0989-1922 - Contacter le
service diffusion au 01 44 82 17 80.

LA TRIBUNE est une
publication La Tribune Holding
Présidente, directrice de la
publication : Valérie Decamp
Secrétaire général :
Gautier Normand



IMPRIMÉ EN FRANCE
PRINTED IN FRANCE

Reproduction
intégrale ou partielle
interdite sans l'accord
de l'éditeur. Art. 122-4
du Code de la propriété
intellectuelle

